



**Rencontre DATI
Du 26 février 2009 :
La CGT attend du concret
Et de l'immédiat !**

La ministre de la justice rencontrera, le jeudi 26 février 2009, les syndicats CGT, UFAP et FO, composant l'unité syndicale mise sur pied lors des événements de ROUEN de fin 2008. Engagement avait été pris à l'époque de tenir des groupes de travail sur des thématiques pénitentiaires en lien notamment avec l'amélioration des conditions de travail des personnels de surveillance.

Une présidence de commission avait été attribuée à Mme BRANDELA, qui était chargée d'écrire un rapport sur la base des discussions mensuelles qu'elle a eues avec les partenaires sociaux et les équipes de la DAP. Nous avons ce rapport depuis une dizaine de jours. Le travail réalisé par Mme BRANDELA est honnête, fidèle, nous semble-t-il, aux remarques et propositions des syndicats.

Ce travail partiellement achevé, il reste désormais à connaître les intentions de Mme DATI. Elle avait pris l'engagement qu'à la suite de l'audit, des moyens conséquents seraient débloqués par le gouvernement pour la pénitentiaire et ses personnels. Nous devons avoir des réponses pour le 15 janvier 2009. Nous concédons que ce retard est compréhensible au regard de l'ampleur du dossier et du travail qu'il reste à accomplir. La CGT est prête à poursuivre ce travail important, notamment sur les organigrammes des personnels.

Toutefois, le 26 février, la CGT Pénitentiaire ne se contentera pas de promesses renvoyant à des lendemains qui chanteront. Selon nous, la Ministre doit au minimum, sur l'emploi, faire des annonces concrètes et immédiates. Les réunions des groupes de travail ont permis de mettre en avant un déficit flagrant de personnels de surveillance de tout grade, tant pour coller aux organigrammes de 1988 qu'aux missions nouvelles, ainsi que pour exercer convenablement nos métiers, de jour comme de nuit.

Depuis, l'histoire est venue rappeler à la ministre la situation catastrophique du service public pénitentiaire et donc, de la situation inadmissible de ses personnels. Que ce soit à Lannemezan, à Moulins, à Ecrouves, à Rennes, à Oermingen ou à Evreux récemment, la grogne monte, le ras le bol s'amplifie.

C'est pourquoi la CGT placera la barre haute lors de cette rencontre. Elle ne se substituera pas aux personnels qui doivent être selon nous, ceux qui doivent dire si les propositions ministérielles sont à la hauteur des enjeux. Dans le cas contraire, il semble évident à la CGT que l'action sera à l'ordre du jour.

La CGT n'attendra pas les bras croisés un événement dramatique de plus !

Montreuil, le 25 février 2009

La CGT Pénitentiaire